

Souhaits de la commission technique

Les experts du Kata d'Or préfèrent que l'on présente au moins 3 séries plutôt qu'une ou deux. Il est donc conseillé de bien préparer son kata.

Participer au tournoi interrégional du JKC peut te faire remplir deux lignes ! En effet, il est possible de combattre (compétition shiai) ainsi que d'être bénévole.

Adaptations

Dès l'âge de 30 ans, la participation à des compétitions de shiai est facultative et le Nage no Kata peut être démontré en tant que tori uniquement, mais le nombre total de lignes à atteindre reste le même.



Conditions préalables pour l'examen du 2^e kyū

Âge minimum : 12 ans
Délaï minimum depuis le 3^e kyū : 1 année
Entraînements minimum depuis le 3^e kyū : 80

Explications

Cette fiche constitue le suivi du jūdōka souhaitant accéder au rang supérieur. Les conditions doivent être remplies comme suit pour que la commission technique évalue la candidature :

- Les **14** lignes avec un carré plein doivent être remplies : il s'agit du minimum.

La fiche est remplie par le moniteur et gardée par l'élève.

Les valeurs du code moral ainsi que shin-gi-tai doivent être en adéquation avec le rang visé.

Attention, le Kata d'Or n'est pas une compétition de kata, mais une prestation évaluée par des experts.

Données personnelles

Nom / Prénom _____

Date du 3^e kyū _____

Le 3^e kyū équivaut à la ceinture verte. Tu peux donc noter les activités réalisées depuis que tu as cette ceinture.

Participation au Kata d'Or : min 1 série du Nage no Kata

- _____
- _____
- _____

Participation à une compétition de shiai / de kata

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Action de bénévolat pour le club / l'association cantonale

- _____
- _____
- _____

Participation à un stage / mini-stage

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

Participation à un cours homologué FSJ

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____